



Ecole Notre-Dame de la Paix
Maternelle - Primaire



Décompte périodique en M0-M1 : trimestre 2 (du 08/01/2024 au 26/04/2024).

Chers Parents,

Dans le cadre de la « gratuité », la Fédération Wallonie-Bruxelles nous demande de vous informer trimestriellement des frais que nous pourrions vous réclamer. Il s'agit d'une estimation qui peut varier en fonction du nombre de participants à une activité, d'une variation de prix de dernière minute ou de toutes autres circonstances indépendantes de notre volonté.

Pour ce deuxième trimestre 2023-2024 :

Activités scolaires

- Spectacle de magie (à l'école) : 7,50€
- Théâtre « La Balsamine » : 5€

En restant à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires, veuillez accepter, chers Parents, nos sincères salutations.

M. Bastide, comptable.
Mme Guille et M. Vandenhede, directeurs.